

# FORMATION

## ACCUEIL ET DIVERSITE DANS LES STRUCTURES D'EDUCATION POPULAIRE

A destination du personnel  
des structures d'Education Populaire

L'accueil des personnes handicapées : **une source de progrès** pour les structures d'éducation populaire.

Questionner ses pratiques, attitudes, et son positionnement face à des personnes en situation de handicap : des **opportunités de cohésion des équipes**.

Mieux accueillir les publics en situation de handicap depuis l'accueil jusqu'aux activités : **définir des clés pour une inclusion réussie**.



« Les Structures d'Education Populaire ont pour vocation d'accueillir tous les publics dont les personnes en situation de handicap. Nous pouvons vous aider à faire de cette obligation une opportunité d'enrichissement individuel et collectif. »

Sabine d'Halluin, Directrice artistique de la Compagnie Les Toupies



### Un public, une équipe

Cette formation s'adresse à des groupes de 12 à 14 stagiaires et s'appuie notamment sur la diversité des participants, venus des différents secteurs d'une même structure (animateurs d'ateliers, coordinateurs, dirigeants, personnel d'accueil, bénévoles...) et/ou de plusieurs structures.

### La Compagnie Les Toupies : une réelle expertise, une connaissance du terrain

- Expérience auprès des structures d'éducation populaire : formation et ateliers artistiques.
  - Interventions dans les institutions spécialisées depuis plus de 10 ans.
  - Participation à de nombreux événements et colloques sur le handicap.
    - Des partenaires et des soutiens.

### Une méthode et une pédagogie

Modules théoriques  
et interactifs

Rencontres avec des  
structures spécialisées

Ateliers  
artistiques

Réflexion en petits  
groupes

Photo-langage  
Vidéos



**Programme :** formule ajustable de 3 jours (21h)

La formation se déroule dans les locaux de la structure commanditaire et sur le terrain en institutions spécialisées.

### Jour 1 : Appréhender le handicap

- Temps d'expression et de partage : comment la notion de handicap résonne en moi?
- Regard sur l'évolution historique des approches du handicap
- Environnement social : lieux de vie (famille, établissements, foyers) et revenus/allocations

--- Repas ---

- Loi et citoyenneté : où en sommes-nous?
- Pistes de réflexion : quelles pratiques pour l'inclusion ?
- Discussion et bilan de la journée

### Jour 2 : Ouverture, rencontre, partenariat

- Découverte d'une structure spécialisée, partenaire. Rencontre du public et du personnel de la structure. Découvrir son fonctionnement, ses possibilités et ses contraintes.

--- Repas dans le noir --- (optionnel)

- Atelier artistique mixte, actif et créatif entre des personnes valides et en situation de handicap. Offrir un espace de liberté, de partage et de rencontre de chacun dans son être, ses singularités et sa diversité.
- Bilan partagé

### Jour 3 : A vous de jouer!

- Réflexion collective : situations vécues d'inclusion ou d'exclusion des personnes en situation de handicap dans le contexte professionnel. Diagnostiquer les freins et les leviers d'action pour une inclusion réussie.
- Travail en sous-groupes : que mettre en place pour améliorer l'accueil dans ma structure et ma pratique?

--- Repas ---

- Restitution du travail en grand groupe et présentation des actions concrètes à mener.
- Evaluation

### Les intervenants

Sergio Avalos : (jour 1 et 3)  
Eléments théoriques, historiques et législatifs

Sabine d'Halluin ou Stéphanie Lanoy : (jour 2 et 3)  
Intervenantes théâtre de la Compagnie Les Toupies

Alexia Vériter : (jours 1, 2 et 3)

### Coût d'une formule 3 jours

5 500€ / 20€ de l'heure par stagiaire (pour un groupe de 13 stagiaires).

Les repas et frais annexes sont à la charge du commanditaire.

### Contacts

Rémi Jacquot  
Administrateur de la Compagnie Les Toupies  
remi@compagnielestoupies.org  
09.53.94.49.13  
www.compagnielestoupies.org

MAIRIE DE PARIS 

 île de France



Association loi 1901 Siret : 408 124 717 000 39

Licence de spectacles : 2-1086970 - Agrément JEP: 75 JEP 05-342

Organisme de formation déclaré sous le n°11755531775 auprès du préfet de région Île-de-France